

**UNE VOIX POUR
NOS DROITS**

ORGANISEZ

UN CONCOURS

**DE PRISE DE PAROLE
DANS VOTRE ÉCOLE !**

→ MANUEL À DESTINATION DES ÉLÈVES
MEMBRES DES GROUPE-ÉCOLES
AMNESTY INTERNATIONAL



PUBLIQ.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION
2. À PROPOS DE PUBLIQ ET D'AMNESTY INTERNATIONAL
3. UN CONCOURS DE PRISE DE PAROLE ?
4. LES ÉTAPES DU CONCOURS
5. LE CALENDRIER
6. LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DU CONCOURS POSSIBLES
 - 6.1. Organiser le concours avec un·e professeur·e
 - a. Dans une seule classe
 - b. Dans plusieurs classes d'un·e même professeur·e
 - c. Dans toutes les classes avec un deuxième tour en interne
 - 6.2. Organiser le concours sans un·e professeur·e
 - a. Choix du nombre de classes
 - b. Choix du type de sujet (libre ou imposé)
 - c. Choix d'un jury
 - d. Choix du lieu
 - e. Imposition du format
 - f. Grille d'évaluation
 - g. Passage d'un·e candidat·e
 - h. Cotation et délibération
7. S'ENTRAÎNER À LA PRISE DE PAROLE !
 - 7.1. Exercices de présentation
 - 7.2. Exercices de débats
 - 7.3. Exercices sur la gestuelle
 - 7.4. Exercices sur la prononciation
 - 7.5. Exercices d'écriture
 - 7.6. Exercices d'improvisation
 - 7.7. Exercices de confiance en soi
8. RESSOURCES ANNEXES

1. INTRODUCTION

Face aux guerres qui se multiplient dans le monde, à notre planète qui se dégrade ou aux atteintes aux droits humains dans de nombreux pays, il est tentant de fermer les yeux et de se répéter que tout va bien. D'autres affrontent les injustices en criant « *Aux armes!* ». Chez Publiq et Amnesty International, on préfère dire « *Aux mots* »!

La prise de parole en public est un outil exceptionnel pour mettre le monde en mouvement. Du « *I have a dream* » (J'ai un rêve) de Martin Luther King au « *Wir schaffen das* » (Nous y arriverons) d'Angela Merkel, certains mots ont pu véritablement changer le cours de l'histoire. Et si l'avenir des droits humains se cachait au fond de la tête d'un-e élève de votre école? On vous propose de le découvrir!

Avec « ***Une voix pour nos droits*** », l'ASBL Publiq et Amnesty International Belgique francophone se sont associées pour offrir, à des élèves du secondaire de Wallonie et de Bruxelles, un concours de prise de parole sur les droits humains. Tous les établissements scolaires ayant un groupe-école Amnesty sont invités à y participer. L'objectif? Défendre les valeurs fondamentales d'Amnesty International par des discours inspirants et engagés. Comment? En organisant une première sélection dans chaque école participante et en faisant s'affronter le ou la gagnant-e de chaque école lors d'étapes à l'extérieur de l'établissement.

Attention, la première étape de sélection peut être organisée par votre groupe-école Amnesty, mais ce n'est pas une obligation. La seule condition pour qu'une école participe à ce concours est qu'il existe un groupe Amnesty dans l'établissement. Les membres du groupe-école Amnesty sont chargé-e-s de faire le lien entre les professeur-e-s et élèves intéressé-e-s (membres ou pas de votre groupe-école) et Amnesty International et Publiq (en faisant la promotion du concours auprès des élèves, des professeur-e-s et/ou de la direction, et en confirmant la participation de votre école si elle souhaite y participer puis le nom de l'élève gagnant-e à l'issue de la première étape de sélection), mais ne sont pas obligé-e-s de l'organiser ou d'y participer.

Et cela se termine de quelle manière ? Chaque édition annuelle de ce concours se clôture par une finale de prise de parole entre les meilleur-e-s des meilleur-e-s des écoles participantes ! Évidemment, de nombreux prix seront à gagner ce jour-là... Votre école va-t-elle se hisser en finale et remporter un prix lors de ce concours ? On l'espère ! Mais pour réaliser ce rêve, il y a quelques étapes à suivre...

Dans ce manuel, vous trouverez toutes les explications concernant le déroulement du concours, ainsi que des conseils pour organiser au mieux l'étape de sélection au sein de votre établissement scolaire. Le manuel doit être vu comme un support, une aide, et non comme une liste d'obligations. Néanmoins, certains critères doivent être respectés, mais ils seront, à chaque fois, clairement précisés.

Tout cela étant dit, vous êtes sûrement en train de déjà réfléchir à comment organiser le concours dans votre école et comment le gagner... Ok ok, on arrête de vous retenir ici et on vous invite à tourner la page !

2. À PROPOS DE PUBLIQ ET D'AMNESTY INTERNATIONAL

« *Une voix pour nos droits* » est un projet lancé conjointement par Publiq et Amnesty International Belgique francophone.

À PROPOS DE PUBLIQ

Au départ, Publiq est le nom d'un concours d'éloquence lancé en 2019 par deux ASBL, le Jeugd Parlement Jeunesse et Civix. Leurs buts? Rapprocher les jeunes et la politique. Quoi de mieux qu'un concours de prise de parole axé sur la citoyenneté et la démocratie pour promouvoir ces valeurs?

Ce concours, organisé chaque année depuis sa création, rassemble des jeunes belges néerlandophones et francophones, entre 18 et 26 ans, autour d'un objectif commun et leur permet de débattre ensemble sur des thèmes fondamentaux de la société. Il permet de faire briller de concert deux des langues nationales de Belgique, et de rapprocher des jeunes afin qu'ils et elles s'expriment d'une même voix sur leur vivre ensemble et ce qui les unit. Il se veut inclusif et encourage toutes les formes d'éloquences possibles. Cet engagement transparaît dans chaque étape du concours, les épreuves ne favorisant aucun type d'éloquence en particulier et le jury étant toujours issu de milieux variés. Slam,

plaidoirie, stand-up, chacun·e a sa chance et peut venir la saisir. Quant à la finale de ce concours, elle se déroule en principe au Parlement bruxellois, au cœur même de la démocratie.

En 2022, après deux éditions réussies de ce concours, Publiq est devenue une ASBL à part entière. Sa mission? Promouvoir la démocratie par la prise de parole! Outre le concours d'éloquence Publiq qu'elle continue d'organiser et pour lequel elle propose un accompagnement spécial via des exercices, des capsules vidéos ou encore des coachings, l'ASBL Public développe divers autres projets (comme le concours « Une voix pour nos droits », en partenariat avec Amnesty international) pour que davantage de jeunes en Belgique puissent prendre la parole et défendre leurs idées.

À PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement mondial de promotion et défense des droits humains, regroupant plus de 10 millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle. Organisation indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique, et de toute croyance religieuse, Amnesty International milite pour un monde où les droits fondamentaux de chaque individu sont respectés.

Amnesty International promeut des attitudes et comportements qui favorisent l'accès de chacun et chacune à tous ses droits humains partout dans le monde.

Amnesty International enquête et révèle les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Elle fait pression sur les gouvernements et d'autres groupes exerçant un pouvoir, comme les entreprises, afin de s'assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires des personnes avec lesquelles elle travaille, elle mobilise des millions de sympathisant·e·s dans le monde entier. Avec elles

et eux, elle fait campagne pour le changement et défend les militant-e-s sur le terrain. Elle aide les personnes à revendiquer leurs droits par l'éducation aux droits humains et la formation.

Le travail d'Amnesty International vise à protéger les personnes et à leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie : elle œuvre notamment pour l'abolition de la peine de mort, pour la protection des droits sexuels et reproductifs, contre les discriminations et pour la défense des droits des personnes réfugiées et des migrantes. Elle fait traduire les tortionnaires en justice, elle contribue à faire modifier des lois oppressives et à faire libérer des personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leur opinion. Elle défend toutes celles et tous ceux dont la liberté et la dignité sont menacées.

3. UN CONCOURS DE PRISE DE PAROLE ?

Mais en fait, c'est quoi un concours de prise de parole ?

La définition d'un concours, selon Le Larousse, est la suivante : « *une compétition organisée en vue d'octroyer un prix aux meilleurs concurrents ou [...] aux œuvres les plus remarquables qui y sont présentées* ».

La prise de parole, elle, peut se définir comme suit : « *le processus par lequel on va parler à un groupe de personnes d'une façon structurée et délibérée pour informer ou influencer les auditeurs. C'est transmettre des messages à l'aide du langage verbal, mais aussi via le langage corporel pour bien communiquer* »¹.

L'objectif d'un concours de prise de parole est donc de gratifier celui ou celle qui tiendra le meilleur discours à la dernière étape du concours.

Mais que faut-il pour avoir un concours de prise de parole ? S'il existe des dizaines de sortes de concours différents, on retrouve certaines bases dans la plupart d'entre eux. Afin que vous ne soyez jamais perdu·e dans la lecture de ce petit manuel, voici les éléments clés à comprendre dans un concours de prise de parole !

¹ <https://lecolefrancaise.fr/introduction-a-la-prise-de-parole-en-public/#:~:text=La%20prise%20de%20parole%20en%20public%20est%20le%20processus%20par,informer%20ou%20influencer%20les%20auditeurs.>

Chaque concours est basé sur un **concept**. Ici, c'est **s'exprimer sur les droits humains**. Si certaines compétitions se cantonnent à un style oratoire particulier (la poésie par exemple), ici tout est possible et **tous les styles d'expression orale sont encouragés**. Ce concept doit ensuite être traduit en une structure, et donc être divisé en plusieurs **étapes**. Dans ce concours-ci, il y a une **sélection, une demi-finale et une finale**, soit trois étapes.

Pour que le concours soit un peu vivant, il faut bien sûr des **orateur·rice·s** qui y participent. Ce seront les élèves de votre école ! On est conscient que ce n'est pas un exercice facile et c'est pourquoi nous vous demandons de ne l'ouvrir qu'aux **5^e et/ou 6^e secondaire**. C'est à vous de voir ce qui est le mieux.

Ces participant·e·s doivent également être jugé·e·s pour qu'on puisse les départager, c'est le rôle des membres du jury, les **juré·e·s** : des personnes justes et compétentes qui évalueront les participant·e·s.

Maintenant que ces bases sont posées, vous voilà plongé·e·s dans un concours de prise de parole !

4. LES ÉTAPES DU CONCOURS

Avant toute chose, si votre école souhaite participer à ce concours, vous devez envoyer un mail à louise@publiqcontest.com et jeunes@amnesty.be pour signaler la participation de votre école en soumettant le nom de votre école avant la date limite communiquée par Amnesty International et Publiq.

Le concours se déroule en **3 étapes**.

La **première étape** a lieu **au sein des écoles**, dont on espère que la vôtre fera partie. Chaque école désigne un·e champion·ne, selon un des procédés expliqués plus bas.

Les champion·ne·s des écoles participantes se verront offrir une séance de coaching pour se préparer en vue de la demi-finale qui aura lieu quelques semaines après cette séance.

Lors de la **demi-finale**, chaque demi-finaliste devra choisir un des thèmes qui sera proposé et rédiger un discours qui durera entre 3 minutes 30 et 4 minutes 30.

Les meilleur·e·s demi-finalistes (environ 7 ou 8 selon le nombre d'écoles participantes) passeront alors en **finale**. Les finalistes devront rédiger un discours entre 4 minutes 30 et 5 minutes 30, sur la base du thème qui leur sera communiqué par Publiq et Amnesty International. Parmi ces finalistes, deux recevront un prix : le prix du meilleur discours, attribué par le jury principal, et le prix coup de cœur, attribué par le public.

5. LE CALENDRIER

Il est important de prendre connaissance, avant de se lancer dans ce projet, de toutes les dates clés du concours, afin de pouvoir les communiquer aux élèves participant·e·s et de s'assurer que chacun·e pourra, en cas de sélection à chaque étape, participer à chacune des étapes du concours.

- Date limite pour avertir Amnesty International et Publiq de la participation de votre école au concours
- Date limite pour organiser la première étape de sélection au sein de votre école
- Date limite pour l'envoi du nom de la personne qui représentera votre école dans la suite du concours lors de la demi-finale
- Date de la séance de rencontre et de coaching des demi-finalistes
- Date de la demi-finale
- Date de la finale

Pour chaque nouvelle édition de ce concours, l'ensemble de ces dates sont communiquées par Amnesty International et Publiq. Elles sont publiées sur le site www.amnesty-jeunes.be et peuvent être transmises par mail, en en faisant la demande auprès de jeunes@amnesty.be.

6. LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE CONCOURS POSSIBLES

Vous avez deux grandes options pour organiser l'étape de sélection du concours au sein de votre école : soit vous faites appel à un-e professeur-e qui l'organise pendant un temps de cours, soit vous l'organisez vous-mêmes. Votre choix peut dépendre de plusieurs facteurs : de la disponibilité/envie du ou de la professeur-e de participer et de prendre du temps pour cela, de votre temps disponible pour organiser ce projet, de l'approbation ou non de la direction, etc.

À vous donc de lire les différents scénarios, de creuser les différentes possibilités et de voir ce qui vous convient !

6.1. ORGANISER LE CONCOURS AVEC UN-E PROFESSEUR-E

L'avantage de cette option, c'est que le groupe-école Amnesty doit organiser moins de choses. D'un point de vue purement pédagogique, il est également favorable que quelqu'un du corps professoral puisse aider les élèves en leur donnant des conseils sur l'écriture d'un discours, d'aborder les différents styles de prise de parole possibles, etc.

Logiquement, pour espérer que le concours soit organisé durant des temps de cours, il faudrait plutôt faire appel à un-e professeur-e de français, de théâtre, d'art ou d'expression.

Si un-e professeur-e est motivé-e pour prendre complètement en charge le concours, vous pouvez lui faire part du dossier spécialement conçu à l'égard des professeur-e-s (Une voix pour nos droits : manuel à destination des professeur-e-s). Il contient certains aspects plus théoriques de la prise de parole que ce dossier-ci et aborde l'essence même de cette étape.

Si un-e professeur-e ne souhaite pas prendre en charge le concours dans sa totalité, mais accepte d'y collaborer et de l'organiser durant ses cours, différents scénarios existent : soit au sein d'une classe (a.), soit au sein de toutes ses classes (b.), soit, en s'accordant avec les autres professeur-e-s, au sein de toutes les classes de 5^e et/ou 6^e, mais dans ce cas-là, le plus juste est d'organiser un deuxième tour en interne avec le ou la gagnant-e de chaque classe (c.).

Dans le cas où le concours est organisé avec un-e professeur-e, il serait logique que l'ensemble des élèves de la classe ou des classes dans lequel il se déroule, y participe. Cela permettrait entre autres au professeur-e d'intégrer le concours dans son programme et d'y consacrer le temps adéquat, car il toucherait l'ensemble des élèves. Cependant, la prise de parole est et doit rester un plaisir et l'exercice ne doit pas être vu comme une corvée ou un devoir supplémentaire. De plus, certain-e-s élèves peuvent ne pas se sentir à l'aise dans la prise de parole, que ce soit à cause du format du concours ou du thème. Discutez donc avec le ou la professeur-e participant-e pour déterminer si la participation est obligatoire ou non et assurez-vous, dans tous les cas, que le concours se déroule dans une atmosphère bienveillante et enrichissante.

a. Dans une seule classe

Sur la base d'une grille d'évaluation (voir point 6.2.f) que le ou la professeur-e construit ou que les élèves peuvent co-créeer avec elle ou lui, les participant-e-s au concours sont noté-e-s sur un discours d'environ 3 minutes (cela peut paraître peu, mais écrire un

discours de qualité de 3 minutes n'est pas si évident et on sait à quel point, parfois, les cours passent un peu trop vite). C'est alors l'élève obtenant le plus beau score qui passera en demi-finale.

b. Dans plusieurs classes d'un-e même professeur-e

Si le ou la professeur-e souhaite l'organiser dans toutes ses classes, il s'agit de suivre la même procédure avec toutes ses classes et c'est alors l'élève obtenant le meilleur score qui représentera l'école en demi-finale.

c. Dans toutes les classes avec un deuxième tour en interne

Si le corps professoral de votre école est super motivé par le projet et que l'ensemble des professeur-e-s des classes de 5^e et/ou 6^e souhaite y participer, cela est tout à fait possible. Il est alors conseillé d'organiser la sélection de votre champion·ne en deux tours : un tour interne à la classe, et un second avec l'ensemble des gagnant-e-s du premier tour. Pour le deuxième tour, vous pouvez vous baser soit sur la partie 6.2.c., soit les professeur-e-s composent un jury et utilisent la même grille d'évaluation que lors du premier tour.

Quel que soit le scénario choisi, il faudra nous communiquer les coordonnées de votre gagnant-e à la fin de cette première étape. Vous pouvez nous envoyer son prénom, nom, école, numéro de téléphone et adresse mail à louise@publiqcontest.com et jeunes@amnesty.be.

En cas de problème ou de questions, c'est également via ces deux adresses que vous pouvez nous contacter !

6.2. ORGANISER SANS UN·E PROFESSEUR·E

Si vous avez choisi l'option « organiser avec un·e professeur·e » (point 6.1), vous pouvez sauter cette partie et vous rendre directement au point 7.

Si vous êtes motivé·e·s pour organiser vous-même l'étape de sélection, ou qu'aucun·e professeur·e ne veut dégager du temps de cours, voici les différents points que vous devez avoir en tête. Ils peuvent paraître nombreux, mais ils vous donneront de bons outils pour facilement avancer dans l'organisation de l'étape du concours à l'école.

a. Choix du nombre de classes

Comme signalé plus haut, il nous semble plus logique d'ouvrir la participation de ce concours aux élèves de 5^e et/ou de 6^e. C'est à vous de décider si vous ouvrez aux deux années, ou à une seule. Il y a 10 classes en rhéto dans votre école? C'est peut-être déjà assez de candidat·e·s potentiel·le·s. Il n'y a que 4 classes au total en 5^e/6^e? Nous vous conseillons d'ouvrir aux deux années.

b. Choix du sujet (libre ou imposé)

Tout concours d'éloquence nécessite un thème ou des sujets sur lesquels les participant·e·s vont s'exprimer et parfois s'affronter. Vous pouvez choisir d'imposer un sujet, ou de laisser le choix aux participant·e·s de décider ce qu'ils ou elles abordent (sujet libre). Il n'y a pas vraiment de bonne ou de mauvaise option, chaque méthode fait travailler d'une manière différente le ou la participant·e et lui permet de démontrer différentes aptitudes. Dans tous les cas, l'objectif de ce concours est d'aborder la question des droits humains. Le thème ne sera donc pas libre, mais le sujet peut l'être.

Voici les avantages et désavantages de chaque option :

	Avantages	Désavantages
Sujet libre	<ul style="list-style-type: none"> • Grande liberté laissée aux participant·e·s : il·elle·s peuvent aborder ce qui leur tient à cœur, peuvent se laisser inspirer par ce qu'il·elle·s veulent • Plus facile pour une première expérience de prise de parole de choisir ce qu'on amène • Permet de ne « dégoûter » personne par le thème imposé • Permet de juger aussi les capacités du/de la participant·e à trouver un sujet pertinent, permet de cerner ses sensibilités 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus compliqué de juger des discours sur des thèmes très différents • Un sujet très personnel peut vite devenir quasiment impossible à juger, tellement il fait appel aux émotions et au vécu • Certain·e·s n'arrivent pas à se fixer un sujet eux·elles·mêmes • Perte de temps et d'énergie à trouver un bon sujet • Possibilité que le sujet ne corresponde pas aux attentes, à l'esprit général du concours ou qu'il soit non respectueux

	Avantages	Désavantages
Sujet(s) imposé(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de plus facilement comparer les différentes prestations • Permet de cibler l'étape sur un concept abordé à un cours, qui touche l'école, pour lequel votre groupe a/va faire des activités • Permet de donner un cadre aux participant-e-s et un certain confort • Permet de mieux guider les participant-e-s, de leur conseiller des ressources, d'organiser des sessions d'informations ou d'inviter un-e intervenant-e sur le thème • Permet d'évaluer la créativité et l'appropriation personnelle d'un-e candidat-e du thème, en d'autres termes, son originalité dans un cadre fermé 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus compliqué de juger des discours sur des thèmes très différents • Un sujet très personnel peut vite devenir quasiment impossible à juger, tellement il fait appel aux émotions et au vécu • Certain-e-s n'arrivent pas à se fixer un sujet eux-mêmes • Perte de temps et d'énergie à trouver un bon sujet • Possibilité que le sujet ne corresponde pas aux attentes, à l'esprit général du concours ou qu'il soit non respectueux

Nous vous donnons ci-dessous quelques conseils en fonction de l'option que vous aurez choisie :

Sujet libre

Si vous partez sur un sujet libre, il est important de rappeler aux participant-e-s que le concours s'ancre quoiqu'il arrive dans la

thématique des droits humains, et que le sujet qu'il-elle-s choisiront devra respecter cette consigne. À cet égard, il est peut-être judicieux de bien définir avec les participant.e-s ce que sont les droits humains et quelles thématiques y sont liées (droits environnementaux, droits de l'enfant, droits des femmes, droits des personnes migrantes, etc.). Votre objectif ici doit être de vous assurer que personne ne choisisse un sujet à côté de la plaque et ne soit donc disqualifié pour non-pertinence... Libre à vous donc de faire circuler du matériel d'Amnesty International qui explique les droits humains ou toute autre ressource intéressante.

Un autre filet de sécurité, qui est bien sûr optionnel, est de demander aux participant.e-s de soumettre leur sujet quelques jours avant l'épreuve afin que vous puissiez vérifier qu'il rentre bien dans le cadre du concours (par exemple, de le soumettre lors de leur inscription). Il se peut que le sujet d'un participant.e n'ait en apparence pas de lien avec les droits humains (parce qu'il est très poétique, absurde, etc.) alors que son développement sera bel et bien axé sur les droits humains. Dans ce cas-là, il est utile de discuter avec le ou la participant.e pour comprendre son sujet ! N'hésitez pas à faire appel à Publiq et Amnesty International en cas de soucis.

Ensuite, rappelez bien aux participant.e-s que même si le sujet est libre (et qu'il s'inscrit dans la thématique des droits humains), il faut tout de même avoir un sujet ! En d'autres mots, les participant.e-s doivent donner un titre à leur prise de parole. Le sujet choisi par la/le participant.e devra être donné lors de son passage (voir 6.2.g).

Enfin, n'hésitez pas à partager avec les participant.e.s les conseils pour choisir un bon thème que l'on vous donne ci-dessous !

Sujet imposé

Si vous partez sur un sujet imposé, la première chose à déterminer est s'il y aura un sujet imposé... ou plusieurs sujets imposés ! On vous explique :

- Dans le cas d'**un seul sujet imposé**, vous pouvez donner par exemple aux candidat-e-s le sujet « *Mon chat a-t-il droit aux mêmes droits que moi ?* ». Les participant-e-s devront s'exprimer 3 minutes sur ce sujet, tout le monde a donc le même sujet, et c'est tout.
- Dans le cas de **plusieurs sujets imposés**, vous proposez aux participant-e-s de choisir un sujet parmi plusieurs sujets possibles. Généralement, on en donne trois ou quatre. Par exemple, vous choisissez « *La peine de mort* », « *Faut-il arrêter de dire droits de l'homme ?* » et « *L'environnement doit-il avoir des droits ?* ». Les participant-e-s peuvent ainsi choisir un des trois sujets, celui qui les inspire le plus, et y consacrer leur prise de parole.

À nouveau, il n'y a pas une option meilleure que l'autre. Un seul sujet imposé vous demandera moins de temps de réflexion et permettra de rendre l'évaluation des participant-e-s plus facile. Donner plusieurs sujets imposés permettra a contrario d'intéresser plus de personnes et de diversifier les prises de parole pour rendre leur évaluation moins répétitive.

Une fois que vous avez décidé si vous donnerez un ou plusieurs sujets, il faut le/les trouver et le/les formuler ! Si vous êtes en manque d'inspiration, voici quelques types courants de sujets :

- **Les citations.** Exemple : « *La moindre injustice, où qu'elle soit commise, menace l'édifice tout entier.* » Martin Luther King. Les participant-e-s devront ici donner leur ressenti par rapport à la citation, la manière dont il-elle-s l'interprètent, s'il-elle-s sont d'accord, ce qu'il-elle-s peuvent y ajouter, etc. Pour trouver quelques exemples de citations liées aux droits humains, consultez le lien ci-dessous : https://www.amnesty.be/infos/blogs/blog-paroles-chercheurs-defenseurs-victimes/article/citations-inspirent?gclid=CjOKCQjw3eeXBhD7ARIsAHjssr_yqX-QvCXKp7wxzu4a8nHuwI4F7k6tRewOndxCvVOIMBaR8Q7FJ-t20aAjhOEALw_wcB

- **Les déclarations.** Exemple : « *Mon corps, mes droits!* ». Ce type de sujet permet aux candidat·e·s de l'aborder de manière personnelle ou créative, mais peut aussi donner des problèmes d'inspiration s'il est trop vague.
- **Les pour et contre.** Exemple : « *Pour ou contre les toilettes mixtes?* ». Les candidat·e·s doivent ici donner leur point de vue et argumenter. Il·elle·s peuvent être contre, pour, mais aussi entre les deux et nuancer. Un « *pour ou contre* » peut aussi être écrit sous la forme d'une affirmation : « *Il est impératif de créer des toilettes mixtes* ». À nouveau, les candidat·e·s peuvent se prononcer pour ou contre cette affirmation (ou entre les deux). Enfin, le « *pour ou contre* » peut également prendre la forme d'un « *oui ou non* » : « *Notre école doit-elle créer des toilettes mixtes?* »
- **Les questions ouvertes.** Exemple : « *Quel est l'impact du changement climatique sur les droits humains?* ». Ce genre de sujet permet beaucoup de créativité et offre des discours très variés, mais nécessite généralement un peu plus de recherches. Une question ouverte peut aussi être écrite sous la forme d'une phrase non interrogative : « *L'impact du changement climatique sur les droits humains.* » Ce genre de formulation permet généralement d'interpréter le sujet de manière plus créative.

Au-delà des manières de formuler un sujet, il est possible d'y intégrer des éléments comme :

- **L'humour ou l'absurde.** Exemple : « *Y a-t-il de la grossophobie dans Astérix et Obélix?* »
- **L'Histoire.** Exemple : « *Quelle était la force de Gandhi?* »
- **Les films ou les séries.** Exemple : « *Les femmes n'ont pas assez de rôles majeurs dans les films d'action.* »

Si jamais votre sujet est technique ou qu'une documentation sur ce dernier est un vrai plus, n'hésitez pas à fournir des ressources (articles, livres, films, vidéos, etc.) aux participant·e·s si vous en connaissez. Et bonne nouvelle, le site internet d'Amnesty Interna-

tional (www.amnesty.be) en regorge !

Pour finir, choisir un sujet, c'est avant tout fun et créatif. Discutez-en collectivement, ne vous mettez aucun filtre, ne jugez aucune proposition et surtout choisissez un ou des sujets qui font sens pour votre groupe et vos convictions. Si le sujet ne vous donne vous-même pas envie de vous exprimer 3 minutes dessus, il y a peu de chance que cela inspire d'autres personnes. Dites vous également qu'aucun sujet n'est parfait, que le vôtre aura peut-être des faiblesses, mais que dans tous les cas les participant·e·s pourront le rendre magique !

c. Choix d'un jury

Qui dit concours, dit jury ! Le jury est composé de différentes personnes qui vont noter la prestation d'un·e participant·e. Étant donné qu'il va décider du/de la vainqueur·e de l'étape, il est primordial d'avoir un bon jury et que celui-ci ne prenne pas son rôle à la légère !

Pour constituer un bon jury, il existe certains critères qu'il faut remplir :

- **diversité** : au niveau des métiers, des sensibilités, etc. C'est important d'avoir une personne considérée comme experte (dans ce cas-ci, supposons un·e professeur·e de français), une personne qui est souvent amenée à écouter des personnes (supposons, la direction), et une personne qui est intéressée, mais qui ne connaît pas toutes les règles de la prise de parole (supposons, un·e professeur·e de sports). Cette diversité permet de faire en sorte que les différents styles de parole des participant·e·s puissent toucher quelqu'un. Ne prenez que des profs de français, et vous n'aurez peut-être que le style « *classique* » qui ressortira.
- **parité** : il est conseillé d'avoir des personnes de genres différents, car souvent les perceptions d'un discours sont très différentes.

- **indépendance** : point le plus important, ne pas prendre des personnes qui pourraient être biaisées par la personne candidate (à ne pas confondre avec le discours de la personne). Par exemple : ne pas prendre le parent d'un·e participant·e.

Nous vous conseillons d'avoir un jury composé de 3 à 4 personnes, trop de jurés nuirait à l'efficacité de la cotation.

Il existe également un ensemble de pratiques internes à un jury afin que tout se déroule au mieux. En voici quelques-unes :

- **Avoir un·e président·e du jury.** Cette personne ne doit pas être vue comme un·e chef·fe, mais plutôt comme un·e facilitateur·rice. Lorsque le jury débattrà sur les points à attribuer à un·e participant·e (voir point 6.2.h.), c'est cette personne qui mènera le débat et s'assurera que chaque membre du jury est écouté·e et que son avis est respecté. En cas de désaccord entre les membres du jury, c'est également cette personne qui sera chargée d'atteindre un consensus ou, le cas échéant, de trancher.
- **Prévoir des feuilles de notes.** Lorsqu'un·e participant·e tient un discours, il est impossible pour le jury de noter toutes ses impressions sur le ou la participant·e sans décrocher du discours. Cependant, ne prendre aucune note empêche parfois de se rappeler de points essentiels. Il est conseillé donc de donner des feuilles de brouillon aux membres du jury où ils peuvent tracer une colonne avec d'un côté, les points positifs du/de la participant·e, et de l'autre côté les points négatifs. Durant un passage, les membres du jury pourront aisément écrire leur pensée au moyen de mots-clés dans l'une des deux colonnes et ensuite utiliser ces notes pour coter le ou la participant·e.
- **Être bienveillant·e et constructif·ve.** Le but d'un jury n'est pas de casser un·e participant·e, mais bien de l'encourager et l'aider à s'améliorer. Ce but ne doit jamais être oublié par le jury, tant durant les feedbacks que la cotation d'un·e candidat·e.

Faire partie d'un jury et savoir noter des personnes est rarement quelque chose d'inné, et d'autres pratiques existent. La fédération belge de l'éloquence, Felobel, a créé une vidéo d'une dizaine de minutes qui explique les points à garder en tête. Vous pouvez la retrouver [ici](#). N'hésitez pas à la transmettre aux personnes qui vont constituer votre jury.

d. Choix du lieu

Pour cette première étape, pas besoin d'avoir la plus grande pièce de votre école. Un simple espace suffit, dans lequel vous devez juste libérer un espace de parole assez grand pour permettre aux participant-e-s de savoir se déplacer s'il-elle-s le souhaitent pendant leur discours.

Le jury se positionne alors face à la personne qui parle.

Voici un exemple de placement (le pupitre est optionnel pour celles et ceux qui le souhaitent).



e. Imposition du format

Il existe différentes façons d'amener un discours. Le discours peut être préparé ou non, peut se faire avec un texte écrit ou sans texte, mais surtout, et c'est le point le plus important ici, tout style de prise de parole peut être utilisé. Il peut s'agir de déclamation, de poésie, de slam, de rap, de plaidoirie, etc.

Vous pouvez choisir ou non si vous souhaitez limiter les possibilités (par exemple en interdisant les supports d'aide tels que les fiches ou les textes écrits). Mais nous vous conseillons de rester le plus ouvert possible, pour attirer un maximum de monde.

Pour ce qui est du temps de prestation, nous vous demandons d'imposer un temps de prise de parole de 2 minutes 30 minimum et de 3 minutes 30 maximum.

f. Grille d'évaluation

Joint à ce manuel (**cf. annexe**), vous trouverez une grille d'évaluation qui permettra aux membres du jury de coter les candidat·e·s.

g. Le passage d'un·e candidat·e

Nous vous conseillons de prévoir :

- Un·e gardien·ne du temps (qui peut tout à fait être un membre du groupe-école s'il ne participe pas), qui sera dans la salle avec le jury pour signaler (en levant la main, un carton,...) quand il ne restera plus que 15 secondes avant la fin du temps imparti, donc à 3 minutes 15. Il est important que ce soit quelqu'un qui ne soit pas juré, pour que le jury puisse se concentrer seulement sur les discours.
- Un espace d'attente et de détente, de préférence près de la « *salle de prestation* ». Il est toujours utile d'avoir également des espaces silencieux où un·e candidat·e peut se préparer seul·e et dans le calme à son passage.

Le passage

Quand le·la candidat·e rentre dans la salle, le jury le·la salue et l'invite à prendre place à l'endroit de la prestation. La personne se voit rappeler les règles de timing (discours entre 2 minutes 30 et 3 minutes 30). Elle annonce son sujet et prend la parole. Il est important de rappeler que le·la candidat·e, une fois installé·e, ne doit pas directement commencer à parler! Il est souvent

préférable de prendre son temps, souffler un peu pour déstresser, bien analyser l'espace disponible, etc. Une fois prête, la personne peut se lancer.

Le temps est gardé par le·la gardien·ne du temps. 15 secondes avant la fin du temps imparti, le·la gardien·ne du temps fait un signe. À la fin du temps imparti, la personne refait un signe pour montrer que le temps est écoulé. Le discours ne doit en aucun cas être coupé. Cela peut être très frustrant pour un·e participant·e de ne pas pouvoir finir son propos. Si la personne dépasse 3 minutes 45, elle se verra néanmoins attribuer un malus dans la grille de cotation.

Une fois le discours fini, le jury remercie la personne et un·e de ses membres peut faire un rapide feedback sur le discours. Le maître mot de ce feedback doit être la bienveillance. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas un exercice facile et qu'il ne faut surtout pas décourager les participant·e·s. Il est donc conseillé de féliciter le bon et d'inviter au dépassement du moins bon, ce qui peut être formulé ainsi « *nous avons apprécié... et nous t'encourageons à travailler...* »

À la fin de ce rapide feedback, le·la candidat·e s'en va.

h. Cotation et délibération

Cotation

Il y a deux façons de procéder. Première option, le jury décide collectivement, après chaque passage, des points à attribuer au/à la participant·e. Il n'y a donc qu'une seule grille d'évaluation qui est remplie par candidat·e. Deuxième option, chaque juré·e complète individuellement la grille d'évaluation. Dans ce cas, vous devez récupérer les grilles et faire la moyenne de toutes pour chaque candidat·e. Les deux options ont leur avantage, mais la première vous demande moins de travail et permet de créer une ambiance plus collective au sein du jury.

Délibération

À la fin de l'entièreté des passages, vous récoltez les feuilles de cotation des participant-e-s et constituez un top 5 des candidat-e-s selon les notes. Vous discutez alors avec le jury pour voir si le meilleur score correspond bel et bien à la meilleure prestation selon lui. Si ce n'est pas le cas, partagez-leur les 4 autres meilleures prestations pour que le jury sache comparer, discuter et rectifier les notes pour sélectionner un-e gagnant-e

Vous pouvez alors nous envoyer son prénom, nom, école, numéro de téléphone et adresse mail à louise@publiqcontest.com et jeunes@amnesty.be

7. S'ENTRAÎNER À LA PRISE DE PAROLE !

Si vous en avez le temps et l'envie, il peut être très enrichissant pour les participant·e·s d'organiser des sessions d'exercice à la prise de parole dans votre école ! Voici quelques exemples d'exercices que vous pouvez mener en groupe sachant qu'il en existe bien sûr des milliers différents.

Note : une partie de ces exercices ont été conçus par [Les Ambassadeurs d'expression citoyenne](#) et par [Felobel](#).

7.1 EXERCICES DE PRÉSENTATION

Les assertions : chaque participant·e doit donner 4 informations sur lui·elle-même, dont une fausse. Le but des autres participant·e·s est de déterminer quelle information est fausse. Chacun·e peut par exemple voter pour la phrase qui semble étrange !

Le jeu de rôle : les participant·e·s se mettent en binôme. Il·elle·s disposent de quelques minutes pour donner le maximum d'informations sur leur vie à l'autre, et doivent ensuite venir présenter l'autre devant tout le monde.

La ligne : les participant·e·s se mettent en ligne. Vous leur donnez un critère qui leur permet de se ranger dans un ordre croissant/décroissant. Par exemple, vous donnez comme critère « *la couleur des yeux* » et les participant·e·s doivent se placer du plus clair au

plus foncé. Cela peut-être aussi la distance parcourue pour arriver à l'école, la personne la plus engagée, etc. Vous vérifiez ensuite la ligne en discutant avec les participant-e-s sur pourquoi il-elle-s se sont rangé-e-s à cet endroit-là.

Se présenter « à la manière de » : une personne doit se présenter en 3 minutes. Toutes les 30 secondes, vous devez lui donner une manière de se présenter. Cela peut-être « *Parle maintenant comme le Roi Philippe!* », ou « *Parle maintenant avec arrogance!* », ou encore « *Parle maintenant comme si ta vie était en danger!* ».

L'assassin : les participant-e-s forment un cercle. Chaque personne, chacun-e à son tour, doit donner une ou deux caractéristiques que vous définissez et que les autres doivent retenir : sport préféré, couleur préférée, etc. Vous choisissez ensuite une personne qui se met au centre du cercle. Elle choisit sa « *victime* », et s'avance lentement vers elle en la regardant droit dans les yeux. La « *victime* » doit donc comprendre qu'elle est visée, et trouver le regard d'une autre personne du cercle, son ou sa « *sauveur-euse* ». Une fois qu'elle réussit à accrocher un regard, elle maintient le contact visuel avec elle. Le ou la sauveur-euse doit alors donner la caractéristique que la personne a donnée au début du jeu. Si elle trouve la caractéristique avant que l'assassin n'atteigne la victime, c'est gagné et le ou la sauveur-euse devient assassin. Si elle ne trouve pas et que l'assassin atteint sa victime, la victime redonne à voix haute sa caractéristique et le jeu continue avec un autre assassin!

7.2 EXERCICES DE DÉBATS

Le pour ou contre clivant : divisez les participant-e-s en deux équipes que vous alignez face à face avec un espace au milieu. Choisissez un débat clivant ou qui suscitera vraisemblablement des réactions (« *Pour ou contre la peine de mort?* ») et imposez la position pour à une équipe et la position contre à l'autre.

Laissez-leur quelques minutes de réflexion pour préparer leurs arguments, puis commencez le débat. Une première personne d'une équipe s'avance au milieu de l'espace, et donne son premier argument (ici, ça pourrait être « *Je suis pour la peine de mort, car certains crimes sont impardonnables* »). La personne retourne ensuite dans son équipe. Une personne de l'équipe adverse s'avance à son tour, réfute l'argument précédent (« *C'est faux, certains proches de victimes de crimes graves ont réussi à pardonner le coupable* ») et en donne un nouveau (« *D'ailleurs, avec la peine de mort, on risque de condamner à mort des innocents et c'est irréversible* »). Le débat continue, ainsi de suite jusqu'à épuisement des arguments.

Le débat ping-pong : les participant-e-s sont mis en binôme et vous leur assignez une position (pour ou contre). Vous leur donnez un sujet de débat qui peut être simple, absurde, clivant, etc., et il-elle-s doivent débattre tour à tour avec une seule phrase. Le jeu s'arrête quand plus personne n'a d'inspiration. Par exemple sur le sujet « *Pour ou contre le Coca-cola?* » :

Personne 1 : « *Je suis pour le Coca-cola, car c'est délicieux.* »

Personne 2 : « *C'est peut-être délicieux, mais c'est mauvais pour la santé.* »

Personne 1 : « *Non, à une époque le Coca-cola était utilisé comme médicament.* »

Et ainsi de suite...

Le jeu de rôle : la base est également un débat, mais le twist c'est que chacun-e des participant-e-s doit représenter quelqu'un en particulier. Par exemple « *Pour ou contre les pesticides?* ». Une personne représente un agriculteur bio, une autre une multinationale, et une dernière un agriculteur classique.

7.3 EXERCICES SUR LA GESTUELLE

Le ventriloque : Une personne se met debout et une deuxième personne se met derrière elle. La personne derrière met ses bras de façon à ce qu'elle prenne la place des bras de la personne devant elle. Cette personne doit essayer d'accorder la gestuelle de ses bras avec le discours de l'autre.

Le chapeau des émotions : même concept que le Time's Up/Chapi Chapeau. Vous mettez des émotions (jalousie, haine, rêverie, ...) sur des bouts de papier et mettez tout dans un récipient. La personne doit essayer de faire deviner l'expression qu'elle mime/exprime.

Le superhéros : Une personne doit se décrire à la manière d'un superhéros, en exagérant toutes ses qualités et toutes les actions qu'il a accomplies, mais surtout en accompagnant ses propos de grands gestes, d'illustrations physiques, etc.

Le clap : l'objectif de ce jeu est de remplir l'espace le plus possible. Vous délimitez un espace. Les participant-e-s doivent se mouvoir en essayant de prendre le plus d'espace possible. Au moment du « CLAP », tout le monde s'arrête. Si l'espace n'est pas suffisamment rempli, on réessaye, et ainsi de suite jusqu'à ce que cela fonctionne.

7.4 EXERCICES SUR LA PRONONCIATION

Les virelangues : bien connues de tous et toutes, ce sont des phrases très compliquées à réciter le plus vite possible sans se tromper. Par exemple « *les tortues ne se désolidariseraient-elles pas?* », « *un chasseur sachant chasser sans son chien est un bon chasseur* » et une multitude d'autres que vous pouvez trouver facilement sur Internet.

Le bouchon de liège : le ou la participant-e place un bouchon de liège entre ses dents et doit essayer de réciter un texte tout en étant compréhensible.

7.5 EXERCICES D'ÉCRITURE

Le mini-discours : la rhétorique grecque a divisé un discours en 5 parties, c'est le modèle ENARP : Exorde, Narration, Argumentation, réfutation, Péroration. Pour plus d'infos sur ces parties et pour pouvoir les expliquer aux participant-e-s, voir ce lien-ci : <https://www.ecolecitoyenne.org/fiche/lenarp>. Une fois que tous les participant-e-s ont bien compris cette structure, il-elle-s doivent concevoir un mini-discours sur un thème de leur choix ou un thème imposé, c'est-à-dire une phrase pour chaque partie. Par exemple :

E : *Les droits humains sont aujourd'hui en train de reflourir.*

N : *Je suis personnellement convaincu-e que malgré ce que les nouvelles à la TV disent, nous ne sommes pas en train de perdre nos valeurs universelles, mais nous les défendons encore plus qu'avant.*

A : *Par exemple, on observe de plus en plus de jeunes qui s'engagent pour les défendre, comme les groupes-écoles d'Amnesty en Belgique!*

R : *Certain-e-s vous diront certes que ces groupes ne vont pas changer le monde, mais comme dans l'histoire du colibri, chaque goutte d'eau compte pour éteindre l'incendie!*

P : *Je vous l'affirme une dernière fois, nous sommes un grand nombre à défendre les droits humains, la question est est-ce que vous, cher public, vous allez nous rejoindre?*

Le poème : exercice simple d'écriture. Il faut rédiger un poème, à vous de décider du nombre de vers, du nombre de syllabes qui doivent être présentes, de la façon d'arranger les rimes, etc.

7.6 EXERCICES D'IMPROVISATION

Le pointer-du-doigt : une personne ferme les yeux, tourne sur elle-même en pointant du doigt. Lorsque quelqu'un crie stop, elle s'arrête, regarde ce que vise son doigt, et doit improviser une histoire de 2 minutes par exemple à propos de la chose visée.

L'inventeur de métier : une personne s'invente un métier (ex : ouvrier de bouteilles) et les autres doivent l'interviewer et poser des questions auxquelles elle devra répondre le mieux possible.

L'article de presse trop long : chaque participant-e choisit un article de presse. Il-elle-s ont 30 secondes pour prendre connaissance de cet article. Après ça, l'objectif est de savoir parler 3 minutes sur l'article. À vous de faire jouer votre imagination !

7.7 EXERCICES DE CONFIANCE EN SOI

Le chanteur applaudi : disposez les participant-e-s en groupe comme un public, déterminez une scène et choisissez un-e participant-e qui sera le ou la chanteur-euse. Le ou la chanteur-euse doit entrer sur scène sous l'acclamation du public. Lorsque le public s'arrête, la personne sur scène doit faire quelque chose (chanter, danser, parler, etc.) pendant 20 secondes. À la fin de sa courte prestation, le public l'acclame à nouveau.

Le public odieux : une personne doit tenir un discours de deux minutes, pendant que le public est odieux (huer, chahuter, déranger, etc. sans toutefois blesser personnellement l'orateur-riche). L'objectif est que la personne sur scène reste imperturbable et continue normalement son discours.

8. RESSOURCES ANNEXES

Voici quelques ressources que vous pouvez partager avec les participant·e·s pour qu'il·elle·s puissent s'entraîner et s'améliorer, ou tout simplement pour leur donner le goût de la prise de parole!

Films

- **Le Brio** de Yvan Attal (2016, facilement disponible sur Internet). Ce film raconte la confrontation entre Neïla Salah, une étudiante née en banlieue parisienne qui rêve de devenir avocate, et Pierre Mazard, un professeur connu pour ses dérapages et ses méthodes d'enseignement strictes. Malgré leurs préjugés, Pierre va devoir entraîner Neïla pour l'un des plus prestigieux concours d'éloquence du pays.
- **Banlieusards** de Kery James et Leïla Sy (2019, disponible sur Netflix). Trois frères issus d'une banlieue sensible de la région parisienne. Soulaymaan, élève avocat à Paris, réussit brillamment ses études. Son chemin croise celui de Lisa face à laquelle il débat sur la responsabilité de l'État dans la situation actuelle des banlieues lors de la finale d'un célèbre concours d'éloquence. Demba, l'aîné, vit aux rythmes du trafic et de la rue. Leur petit frère Noumouké, 15 ans, cherche encore sa voie, et doit choisir auquel de ses deux grands frères il veut ressembler.
- **À voix haute : La Force de la parole** de Stéphane de Freitas et Ladj Ly (2016, facilement disponible sur Internet). Chaque année à l'université de Saint-Denis se déroule le concours Eloquentia, qui

visé à élire le meilleur orateur du 93. Des étudiant-e-s de cette université issus de tout cursus, décident d'y participer et s'y préparent grâce à des professionnels qui leur enseignent le difficile exercice de la prise de parole en public. Au fil des semaines, il-elle-s vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique et vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes.

Livres

- **Le Pouvoir rhétorique : Apprendre à convaincre et à décrypter les discours** de Clément Viktorovitch (2021)
- **12 leçons de rhétorique pour prendre le pouvoir : Mettez vos idées en discours et votre public en mouvement** de Victor Ferry (2020)
- **La parole est un sport de combat** de Bertrand Perrier (2017)
- **Porter sa voix - S'affirmer par la parole** de Stéphane de Freitas
- **Et dans les classiques : L'Orateur** de Cicéron ou **La Rhétorique** d'Aristote (peut-être un argument pour faire participer les professeur-e-s de langues anciennes?)

Chaines YouTube

- **Clément Viktorovich** : <https://www.youtube.com/c/clemovitch>
- **Victor Ferry** : <https://www.youtube.com/c/VictorFerry>

Podcasts

- **SOS Paroles** : <https://podcast.ausha.co/sosparole>

Autres

- **Ebook Introduction à l'éloquence** de Publiq : <https://publiqcontest.com/fr/ressources>
- **Plateforme en ligne de Réciproque** : www.reciproque.be/outils

ANNEXE : GRILLE D'ÉVALUATION

NOM DU OU DE LA CANDIDAT·E :

EN TERME DE FOND

/12

Efficacité des arguments

Arguments clairs, appropriés, convaincants, répondent à la question, ...

0 1 2 3 4 5 6

Structure

Arguments structurés, discours clair et logique, fil conducteur, ...

0 1 2 3

Appropriation du thème

Traitement personnalisé du thème, arguments pas génériques, originalité, ...

0 1 2 3

EN TERME DE FORME

/8

Présence scénique

Gestion de l'espace adéquate, gestuelle, regard et visage, ...

0 1 2 3

Variation vocale

Silences, temps de pause, variation du ton et du débit, rythme, ...

0 1 2 3

Langue

Qualité des mots employés, figures de style, ...

0 1 2

Total:

/20

Q.

S'INFORMER



www.publiqcontest.com

NOUS CONTACTER



louise@publiqcontest.com

NOUS SUIVRE



facebook.com/publiqcontest



[@publiqcontest](https://instagram.com/publiqcontest)

PUBLIQ.

S'INFORMER ET AGIR



www.amnesty-jeunes.be

NOUS CONTACTER



jeunes@amnesty.be



+32 (0)2/543 79 08

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestyjeunes



instagram.com/amnestybefr



tiktok.com/@amnesty.be



youtube.com/amnestybe

AMNESTY
INTERNATIONAL

